

Justificatif généré le 08/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

08/07/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=305600>

N° d'annonce :

616932

**SOCIETE DE DRAGAGE DU NORD « SODRANORD »**

Société à responsabilité limitée au capital de 26.364.852 €

**Siège social** : 31/35 allée des Impressionnistes Bât. Le Cézanne PARIS NORD II 93420  
VILLEPINTE

300 361 011 R.C.S. Bobigny

Suivant PV en date du 29 juin 2022, l'associé unique :

- statuant en application de l'article L223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la société ;
- a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 25.000.002 € pour le porter à 51.364.854 €, par émission de 5.555.556 parts sociales nouvelles de 4,50 € de valeur nominale ;
- puis de réduire le capital social d'un montant de 35.430.372 €, pour le ramener à 15.934.482 €.

Suivant PV en date du 29 juin 2022, le Gérant dûment habilité à cet effet a constaté :

- la réalisation définitive de l'augmentation de capital, suivie de la réduction du capital qui se trouve désormais fixé à 15.934.482 € ;
- la reconstitution des capitaux propres ;
- la modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts.

Modifications seront faites au RCS DE BOBIGNY.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeHJSFWOS

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHJSFWOS>

